



Chères Maurecourtoises, chers Maurecourtois

Nous avons tous entendu le discours du président de la République concernant les pratiques à mettre en place pour combattre la propagation du COVID-19.

Celles-ci se déclinent comme suit :

- fermeture des établissements scolaires,
- éviter les rassemblements publics,
- éviter de se déplacer.

Ce sujet met en péril la vie de nos compatriotes, il y a donc un impératif certain à suivre à la lettre les prescriptions prônées par les autorités sanitaires.

Pour être efficient, il faut donc étendre ces mesures à d'autres services et de facto les établissements communaux suivants seront fermés à partir de lundi :

Le Centre de Loisirs, l'Espace Jeunes, l'Espace Gérard Blondeau, le Relais Assistantes Maternelles, la Bibliothèque, le Gymnase Yannick Noah, la Maison des arts Janusz Korczak, le Centre Louis Aragon, l'école de musique Georges Brassens, les terrains de Tennis, le Stade de Football.

Il en sera de même dans la majorité des communes de notre agglomération puisque nous avons pris les mesures à mettre en œuvre conjointement le 13 03 2020.

Néanmoins un service d'Accueil Communal Minimum sera assuré pour les enfants dont les parents exercent des missions à caractère prioritaire (santé et sécurité).

Nous remercions les parents concernés résidant à Maurecourt de bien vouloir se présenter en Mairie.

Cette dérogation est de l'initiative de l'Etat. **CF.info du vendredi 13 mars –Préfecture des Yvelines**

Bien cordialement.

Le Maire,

Gérald Rutault